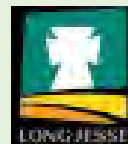
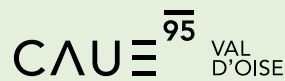


LONGUESSE

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

DOSSIER DE CANDIDATURE

21 JUIN 2021



SOMMAIRE

1.	LONGUESSE, VILLAGE RURAL.....	3
2.	JUSTE UN PEU D'HISTOIRE.....	5
3.	ANIMATION DE LA DÉMARCHE	7
I.	Information	7
II.	Animation.....	12
4.	PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT.....	15
I.	Les premiers pas vers le fleurissement	15
II.	NOS ACTIONS.....	17
III.	NOS PROJETS.....	21
IV.	NOS SOUHAITS	22
5.	GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC	23
I.	Gestion environnementale	23
II.	Qualité de l'espace public	24
6.	VISITE DU JURY	27
1.	Accueil	27
2.	Organisation de la visite	27
7.	ANNEXES.....	31





1. LONGUESSE, VILLAGE RURAL

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue dans notre village de Longuesse et vous remercions de l'attention que vous allez porter à la démarche de fleurissement et d'embellissement de notre commune.

Notre village rural compte 550 habitants ; il est situé dans le Parc Naturel Régional du Vexin Français, au sein de la Communauté de Communes du Vexin Centre, sur un territoire de 850 hectares, constitué principalement de plaine agricole et de quelques 120 hectares de bois. Il est traversé par la rivière l'Aubette et la voie verte du Paris-Londres. Notre église Saint-Gildard, classée aux Monuments Historiques, récemment dotée de magnifiques vitraux contemporains, suscite l'intérêt et la curiosité des promeneurs. Elle est également un lieu de culture où se succèdent expositions, conférences, concerts.

Soucieuse de l'environnement, la commune s'est engagée dans la gestion écologique de ses espaces publics avec le Zéro Phyto, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, l'installation de chaudières biomasses dans les bâtiments communaux.

Notre petite commune ne dispose que d'un seul Agent Communal. Mais, notre force de frappe repose aussi énormément sur la mobilisation sans faille de nos nombreux bénévoles très présents et actifs lors des différentes manifestations festives et journées citoyennes organisées régulièrement.

Au-delà des moments conviviaux de ces rencontres favorisant le lien social, cela nous permet



d'expliquer nos préoccupations environnementales, la biodiversité, l'évolution des méthodes de travail, mais aussi de valoriser notre territoire rural en relation avec le Parc Naturel.

L'obtention d'une première fleur serait une belle récompense et conforterait les efforts fournis par notre commune et ses habitants qui œuvrent depuis plusieurs années pour offrir un cadre et une qualité de vie agréables tout en mettant en valeur le patrimoine bâti et le patrimoine naturel.

Cette première fleur serait également un formidable encouragement pour mener à bien tous nos projets en cours.

Norbert LALLOYER

Maire de Longuesse





2. JUSTE UN PEU D'HISTOIRE



Notre territoire fut occupé de très longue date, comme en atteste une fouille archéologique révélant la présence d'une nécropole datant de 750 à 700 avant notre ère.

De l'époque gauloise subsistent les vestiges, actuellement recouverts, d'un dolmen au lieu-dit « La Pierre

aux Prêtres ». La période gallo-romaine a laissé les traces d'une voie reliant Magny-en-Vexin à Poissy. La chaussée Brunehaut, encore dénommée ainsi, indique aussi la présence des Francs. Des pavés et des bornes milliaires, aujourd'hui enfouis, témoignent encore de ces présences passées.

L'étymologie de la dénomination de notre commune est controversée. Pour les uns, elle tiendrait à sa forme sinueuse et allongée le long d'une seule rue principale. Pour d'autres, et peut-être plus sérieusement, elle pourrait provenir du mot « essart », désignant des terrains défrichés, en longueur : « longa essa ».

Les premiers écrits connus faisant référence au village de Longuesse datent de l'an 918. Il s'agit d'un acte de donation de Charles-le-Simple, roi des Francs, donnant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés

« des villages appelés Sirefontaine et Longuesse avec les chapelles, les terres, les prés et les dîmes en dépendant. »

L'église actuelle, classée monument historique le 31 mai 1910, a été construite à partir du début du treizième siècle. Elle est remarquable par les dimensions de son chœur pour un si petit village. Sa conformation laisse supposer qu'elle n'a pas pu être terminée, pour des raisons qu'on ignore encore.

La Mairie-école a été construite en 1889 pour le centenaire de la Révolution française.

Une croix pattée, dite « Croix d'Orléans », subsiste sur le plateau ouest de la commune.

Nous pouvons enfin mentionner deux lavoirs publics et un moulin à eau privé en cours de restauration.

Notre village rural était, jusqu'au milieu du siècle dernier, presque exclusivement consacré à l'agriculture. Il s'y trouvait naturellement les artisans nécessaires à cette activité : maréchal-ferrant, forgeron, bourrelier. Il existait par ailleurs une féculerie et une carrière de pierres.

L'intérêt des Longuessois(es) pour la préservation de leur cadre de vie n'est pas nouveau : en 1979, l'intégralité des habitants de notre commune a signé une pétition s'élevant



contre l'implantation d'une double rangée de pylônes à très haute tension traversant 'Le Clos des Vignes' c'est-à-dire la magnifique prairie, accueillant de nombreuses vaches, située sur le versant nord-est du village.

Après de multiples démarches auprès du Président de la République de l'époque, du ministre de tutelle d'EDF, du préfet et un dépôt de plainte, le Conseil d'Etat a annulé le dossier EDF de ce projet.

Enfin, une gare, devenue propriété privée, rappelle qu'un petit train, 'le tacot', reliant Magny à Pontoise, s'arrêtait à Longuesse.



3. ANIMATION DE LA DÉMARCHE



1. Information

2020 était l'année de lancement de 2 projets :

- Le fleurissement de l'espace public et la participation au concours 'Villes et Villages fleuris'
- Le fleurissement par les habitants intéressés, de l'espace disponible devant chaque maison dans le cadre de l'opération ' je jardine mon village'.

2021 sera l'année de la concrétisation, malgré les difficultés rencontrées dues à la crise sanitaire.

Pour rappel, en 2014, Longuesse a été l'une des premières communes à suivre la charte zéro phyto. Après sensibilisation auprès des habitants, la démarche est comprise. La présence de plantes adventices sur les trottoirs et les caniveaux est acceptée. Notre agent communal a bénéficié d'une formation spécifique qui a été suivie par une formation sur 'la gestion différenciée'. L'entretien des allées du cimetière utilise désormais un matériel de désherbage mécanique, les abeilles solitaires en ont investi les lieux.

a) Actions scolaires

Depuis plusieurs années afin de sensibiliser les enfants à leur environnement et à sa préservation, une démarche commune s'est installée entre la municipalité et les enseignants de l'école communale.

Pour exemples :





- Dans le cadre d'un chantier bénévole, en 2019, une haie champêtre a été plantée avec les enfants : aubépine, charme commun, cornouiller sanguin, églantier, érable champêtre, fusain d'Europe, noisetier coudrier, prunellier,



- Chaque enfant a eu plaisir au moyen d'une étiquette d'identifier son arbre. C'est par la FICIP, Fédération des Chasseurs de l'Île de France qu'une partie de ces essences a été fournie gracieusement. Avec son concours, une deuxième sensibilisation sur la faune vivant dans nos bois a suscité un atelier dessin des animaux. Deux panneaux explicatifs ont été réalisés par les élèves au niveau du pont et de la boîte aux lettres.

- À la suite de la visite fortuite du potager de M. Jean-Louis APARISI en 2018, les enfants ont pu découvrir, haricots, salades, tomates, épinards et potirons. De là, un terrain communal a été mis à disposition. Chaque petit enfant de la maternelle a planté son potiron et la section des grands a récolté plus de 64 potirons, Rouge Vif d'Etampes et Courges musqués, cuisinés en soupe, tartes et gâteaux au profit de la coopérative de l'école. Plantés le 17 mai, récoltés le 17 octobre, vendus le 17 novembre.





- En 2020 malgré la pandémie, la plantation et la récolte des potirons ont eu lieu sans les élèves mais la vente s'est faite à la sortie des classes. Comme. L'année précédente, les parents ont cuisiné soupes et tartes pour la vente. Pour la troisième année consécutive le 17 mai 2021, les potirons sont plantés par

M. Jean-Louis APARISI et M. Joël LALLOYER et désormais comme le veut la tradition seront récoltés le 17 octobre

- Projet : la plantation de 2 pommiers à l'aire de jeux est prévue à l'automne avec la participation des enfants et des professeurs de l'école communale.

La notion de transmission étant une valeur importante aux yeux de la commission, l'action de planter un arbre va être reprise par l'image et va devenir l'identité visuelle de la communication de notre commission à laquelle pourrait s'adjoindre, nous l'espérons une fleur.



b) Communication et valorisation touristique

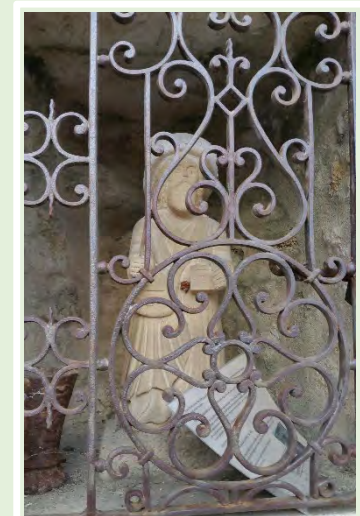
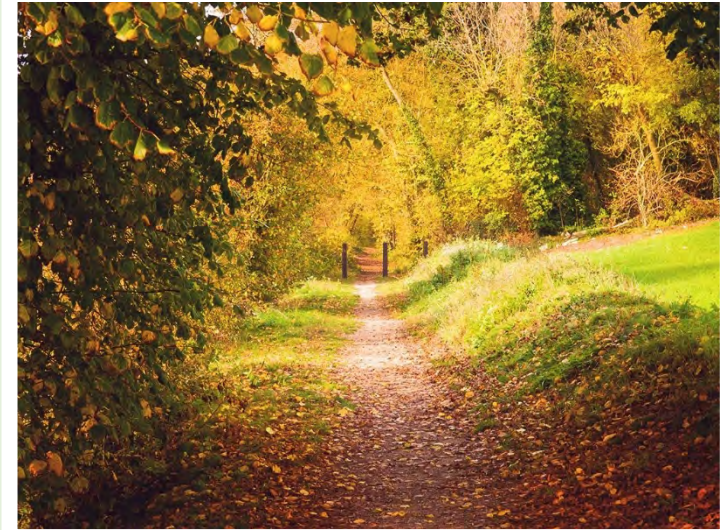
1. Le chemin de randonnée

Les anciennes traces de la petite voie ferrée du 'tacot' au siècle dernier sont devenues au fil du temps un chemin de promenade, puis un chemin de randonnée, suivi de son intégration au parcours à vélo du 'Paris-Londres' et aujourd'hui fait partie du circuit pédestre du 'Grand Paris'. Ce chemin de randonnée est relayé au niveau du département par le 'Guide des Sorties Nature' du Val d'Oise et son site web 'Val d'Oise tourisme', par 'Le carnet de rendez-vous' du PNR et son site, par l'office de tourisme, au niveau national par la publication

du P'tit Crapahut, aux éditions Glénat, qui inventorie les chemins de randonnées de France et le site de la Fédération Française de Randonnée. Le magazine 'Le Parisien' au mois d'avril 2021 a consacré un numéro spécial sur le GRI, le tour du Grand Paris. Longuesse est dans cette boucle, le seul restaurant du village 'Les Randonneurs' est cité et incite à la pause. L'éco-tourisme dans le Vexin est attractif.

Enfin, Longuesse se situe sur un des circuits vers Saint Jacques de Compostelle, vraisemblablement de longue date, comme en atteste la coquille sculptée de l'Eglise. Venant du nord-est pour rejoindre Chartres, des pèlerins traversent ou passent une nuitée à Longuesse.

2021 est une année Compostellane, le 25 juillet tombe un dimanche : le jour de la semaine où le tombeau de l'apôtre aurait été découvert vers 810. Cet événement va probablement engendrer le passage de jacquets en plus grand nombre. Lors de la visite, les jurés pourront remarquer, la statuette représentant Saint Jacques, réalisée par un Longuessois de l'atelier de sculpture.





2. Les ânes

Depuis 2006 M. Gilles LEMAIRE et Mme. Sandrine LEMAIRE, tous deux guides du Vexin, proposent balades ou bivouacs à la découverte du Vexin au pas tranquille des ânes à l'instar de Stevenson ! Cette activité est relayée par tous les moyens de communication départementaux, nationaux ou sur le net. Les applications sur smartphone comme 'Around Paris' ou 'Enlarge Your Paris' proposent des idées de sorties, qu'elles soient culturelles, sportives ou d'évasions au sein du Grand Paris et l'activité de M. et Mme. LEMAIRE y figure en bonne place !

3. Le cyclotourisme

Notre petite départementale est fréquentée par de nombreux cyclistes, en clubs ou en famille. L'Avenue Verte Paris-Londres participe à l'augmentation de la fréquentation de notre village aux beaux jours.

4. La carrière de Vigny-Longuesse

La carrière de Vigny-Longuesse de 6 hectares a servi à la construction de nombreux édifices dans le Vexin, son exploitation s'est arrêtée en 2001. Ce site géologique de renommée internationale est un récif corallien du Crétacé. En 2003 la carrière à ciel ouvert a été classée 'Espace classé Naturel Sensible' [ENS].

Le site a été aménagé et sécurisé en 2005 pour la visite, en 2009, classée Réserve Naturelle Régionale [RNR]. Ces milieux sont riches en flore et en faune : plusieurs espèces d'orchidées, campanules, ibéris, hélianthèmes soient 330 espèces végétales et 65 espèces de papillons, insectes dont le criquet turquoise et 50 espèces d'oiseaux dont les buses variables dont on peut chaque jour observer le vol.

Ce patrimoine participe au développement géo-touristique et a un intérêt pédagogique pour les élèves et les étudiants en géologie et culturel pour le grand public. En complément de ces atouts, il existe à Longuesse, une offre d'hébergement en gîte et une vente à la ferme.

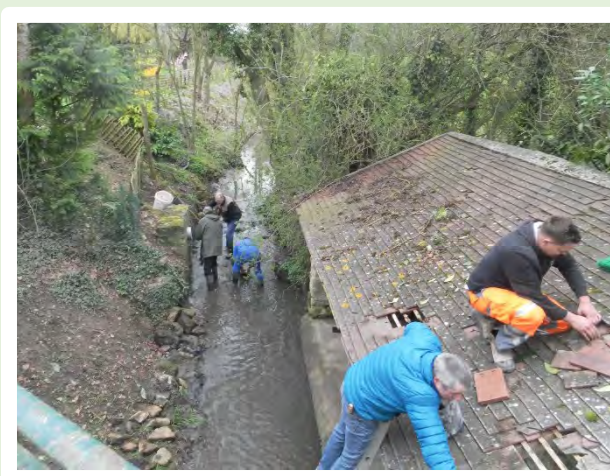
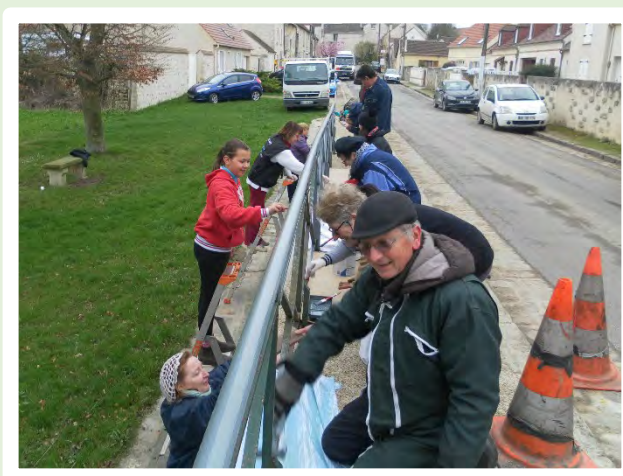


II. Animation

a) Le bénévolat

Depuis de nombreuses années, les longuessois répondent présent aux appels de mobilisation, que ce soit dans le cadre de chantiers participatifs pour l'entretien de parties communes : travaux de peinture, réfection du toit du lavoir, démolition de local vétuste, plantation de haies, élagage... mais aussi pour des journées citoyennes, nettoyage de printemps (ramassage des déchets) ou pour une cause nationale comme le Téléthon.

En 2020, au niveau du stade et de son futur aménagement, 80 charmilles ont été plantées par des bénévoles.



b) La communication

Concernant la vie municipale, le journal de la commune ou son site internet permet de porter à la connaissance des Longuessois, les informations, entre autres, en rapport avec notre environnement.

Exemples :

- La connaissance des plantes invasives à combattre comme la Renouée du Japon, dont quelques plants s'étaient installés sur la commune, le Buddleia ou l'ailante. Assurer la vigilance, par l'information.
- Les mesures de restriction d'eau ou d'interdiction, en période estivale pour la préservation des ressources.
- La révision du PLU (plan local d'urbanisme) en 2018, le PADD (plan d'aménagement et de développement durable) sont aussi des moyens d'informer des aménagements futurs.
- Depuis quelques mois, l'application 'Illiwap' sur smartphone permet de véhiculer l'information plus rapidement.

Néanmoins, nous sommes très attachés au boîtage qui permet un contact de proximité.



c) Nos associations

L'association 'Assomivel', avec l'appui de la mairie, maître d'ouvrage du projet, et la fondation du patrimoine ont permis grâce aux financements alloués par les institutions régionales, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), et départementales, par des mécènes et des dons, le remplacement des verrières de l'église St Gildard, par 14 magnifiques vitraux contemporains du peintre M. Jean-Paul AGOSTI et du Maître Verrier, Atelier Simon-Marq.



Nous souhaitons que la mise en valeur de ce patrimoine encourage davantage les visiteurs à s'arrêter.

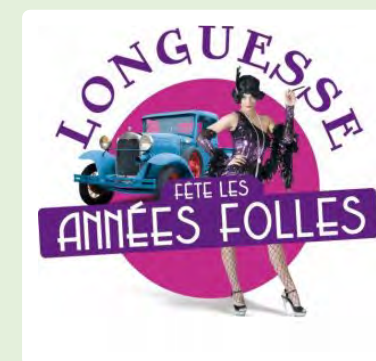
Grâce à l'association 'Azimut' qui promeut l'art, des artistes, peintres, sculpteurs, céramistes, peuvent exposer leurs œuvres lors du salon 'Les petits formats'. La renommée de ce salon dépasse les limites de l'Île de France. C'est dans

l'église St Gildard que se déroulent toutes ces manifestations culturelles : concerts, expositions, conférences, auxquels les longueussais sont attachés depuis de nombreuses années et qui ont de plus en plus de succès.

Le lien social et le bien vivre ensemble se propagent aussi par d'autres moyens que sont : La bibliothèque, les ateliers : sculpture, écriture, théâtre, l'amicale des anciens...

La liste ne serait pas complète si l'on n'évoquait pas la grande réussite de la fête 'les Années Folles' en quelques chiffres, 1 an de préparation par 150 bénévoles, 100 animateurs costumés, 1100 repas chauds servis, 3000 visiteurs.

Toute cette solidarité nous porte à croire que la 'commission fleurissement' a un bel avenir devant elle.



4. PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

I. Les premiers pas vers le fleurissement

En 2008, un projet de plantations accompagné par Mme. Magali LAFFONT fut réalisé devant la mairie et sur le flanc de l'église dans le cadre d'un chantier participatif avec la plantation de 300 buis, d'arbustes et d'hortensias entre les absidioles de l'église.

En 2009, le CAUE a lancé une opération « je jardine mon village » sous la direction de Mme. CACHIN.

En 2014, sous l'impulsion de notre maire, M. Norbert LALLOYER, Mme. LORIN, amatrice éclairée, a été sollicitée pour l'adjonction de vivaces.

Notre employé municipal M. Régis MEERSSCHAERT et Mme. Jocelyne LORIN, bénévole ont garanti la pérennité de l'ensemble depuis 2008. Les années suivantes d'autres plants ont été ajoutés grâce au support du PNR.

Création de la commission « Fleurissement »

En juin 2020, la nouvelle municipalité, a relancé le projet de fleurissement du village. La création d'une commission « fleurissement de mon village » a vu le jour lors d'un conseil municipal. À la tête de cette commission M. Jean-Louis APARISI avec M. Christian ROUSSEL aidés par les Conseillers Municipaux : Mme. Martine ABRAHAM, M. Joël LALLOYER, M. Norbert LALLOYER, M. Raymond LEFEVRE, Mme Sylvie MORGUE. Cette commission a été complétée par des bénévoles : Mme. Jocelyne LORIN, Mme. Catherine LEFEVRE et Mme Françoise LALLOYER, sans oublier notre agent communal.

Deux projets de fleurissement éclosent

Le 8 juillet 2020, avec cette toute jeune commission, une première réunion pour le concours 'Villes et Villages fleuris de France' a eu lieu sur site en présence de Mme. Magali LAFFOND du PNR, de Mme. Sylvie CACHIN et M.





Michel JOURDHEUIL membres du jury départemental. Cette première visite nous a permis, sur leurs conseils, de clarifier nos espaces à fleurir, d'ébaucher un circuit et de nous assurer du potentiel de notre village.

Concomitamment, le projet de l'opération 'je jardine mon village' revoit le jour, piloté par Mme. Sylvie CACHIN.

Deuxième réunion, c'est parti !

Le 20 octobre en présence de Mme. Odile VISAGE, paysagiste, de M. le Maire, de la commission et des bénévoles se réunissent et une visite sur place a permis de cibler les lieux à embellir :

1. La mairie et l'église
2. La place des tilleuls
3. La rue du moulin
4. Les deux berges de l'Aubette
5. Un pied de mur de 50m
6. Le clos du moulin
7. L'aire de jeux

Ce qui représente 8 espaces ou massifs, d'une surface approximative de 500m².

Le 3 décembre 2020 tous les pilotes de ces projets, M. le Maire, la commission, les bénévoles se réunissent et projettent d'organiser une réunion publique fin janvier 2021. Les projets sont viables, le PNR apporte à la commune son financement à 70%.

La réunion publique

Mme. Magalie LAFFONT et Mme. Odile VISAGE ont été sollicitées pour concertation et l'élaboration de cette réunion. Il est impératif d'informer les Longueussais sur l'engagement de ce projet municipal. Aussitôt la commission réunit toutes les forces vives, pour plancher sur un flyer et un questionnaire à remettre aux Longueussais, directement par boîtage. Nous sommes prêts à la mi-janvier.

Le COVID

Les restrictions sanitaires, le confinement nous obligent à reporter maintes fois cette réunion publique qui à ce jour du mois de mai 2021, n'a toujours pas pu être réalisée. Il faut avancer. Depuis mi-mars, certains membres de la commission et trois bénévoles se





donnent rendez-vous chaque mercredi, pendant minimum 2 heures. L'équipe masquée ne faiblit pas, préparation du sol : nettoyage, désherbage, amendement, plantations. Ce n'est pas possible que le concours soit annulé encore en 2021 !

La limitation de déplacement a entravé la livraison des plantes qui ont été réceptionnées le vendredi 9 avril seulement. Il faut nous résigner, les plantations se dérouleront en deux phases, printemps et automne. Il faut éviter à tout prix, la perte de plantes pendant la période estivale due à un trop faible enracinement.

Paysage végétal

Longuesse bénéficie d'un environnement végétal naturel et important notamment avec le bois des roches. Sur la commune, l'ombrage de 4 hêtres d'une cinquantaine d'années favorise un instant de pause auprès du cours de l'Aubette. Un érable centenaire, est visible dans le clos du moulin.

II. NOS ACTIONS

Les plantations

Sur les 600 plantes prévues : bulbes, vivaces, arbustes, et pommiers, sélectionnés, 150 ont

pu être plantés, 2 espaces à privilégier ont été choisis :

a) Massif de la mairie et de l'église

Des liatris floristan violet, des pérovskias blue spire, des échinops blue globe, des verveines bonariensis, des achillées filipendula cloth of gold, des géraniums brookside, des véroniques austriaca royal blue, des ceratostigmas et des dolospermas complètent la palette de couleurs, bleu, jaune, rose et blanc déjà existante, renforcée par le vert soutenu des buis.



La floraison commence au printemps par les deux pommiers 'Everest' et continue avec l'étalement de la floraison de toutes les vivaces, des hydrangeas paniculata et macrophylla, des amélanchiers et ce jusqu'à la fin de l'automne avec la présence des asters.



b) Massif sur la place des tilleuls

Des vivaces ont été ajoutées aux hortensias déjà existants.

- Au fond et à la mi-ombre les couvre sol, géraniums macrorrhizum sont installés en pied de mur.
- De place en place ont été plantés, des campanules, des sédums matrona, des géraniums Rozanne, des liatris.

La palette de couleur va du rose pâle au rose foncé, au bleu. La floraison commence du mois de mai jusqu'en automne. Il est prévu d'associer cet automne, des bulbes pour ajouter une floraison printanière.

Nous n'avons planté que des vivaces rustiques pour la pérennité des massifs, peu gourmandes pour diminuer la consommation en eau, certaines mellifères pour favoriser la biodiversité et l'occupation des chambres de notre hôtel à insectes, résistantes pour la maîtrise des dépenses. L'objectif de ces choix étant aussi de réduire la charge de travail de notre seul agent communal qui a augmenté depuis l'application de la charte zéro phyto.



c) Les autres massifs

Ils ont été entretenus et agrémentés de plantes issues de dons et feront partie de la deuxième phase de plantation à l'automne.

d) Le milieu humide

Longuesse a la chance de bénéficier d'un milieu humide grâce à l'Aubette. Des iris d'eau prélevés en aval du ru, ont été replantés sur les berges au niveau du lavoir. Ce petit écosystème va être l'objet de tous nos soins. Des lythrums salicaria seront plantés cet automne sur les berges.



Deux massifs ont été créés avec des rosiers, des perovskias et plantes de bordure. Les couleurs retenues sont le rouge, le jaune et le bleu, 3 couleurs que l'on retrouve dans le blason du village mais qui sont aussi les 3 couleurs primaires.

Depuis la mi-mars jusqu'à mi-juin, ce sont 280 heures qui ont été accomplies par 6 personnes, membres de la commission et bénévoles, ceci équivaut à 1 personne à plein temps pendant 8 semaines, 7h / jour. Le planning de jardinage est respecté, il est établi de façon collégiale chaque semaine. Bonne humeur et solidarité confortent notre détermination.



f) L'amendement

Le compost est fourni gracieusement par M. DESOR, agriculteur du village. La protection du sol par miscanthus permet de maintenir l'humidité et de limiter les adventices. Il est renouvelé au besoin et acheté auprès d'une production voisine. Nous avons la chance d'avoir une terre argilo-limoneuse, un climat de type 3 de n'avoir qu'une dizaine de jours à - 5 degrés C° en moyenne en hiver, ce qui nous permet d'implanter un grand nombre d'espèces.



III. NOS PROJETS

- Planter deux pommiers 'Melrose et Belle de Pontoise' en octobre ou novembre avec la participation des enfants de l'école, pour une action pédagogique menée avec les enseignants de notre école communale.
- Continuer à enrichir nos espaces par la plantation de 450 vivaces, bulbes ou arbustes cet automne.
- Prévoir un planning d'entretien des plantes par massif avec l'aide de la paysagiste Mme. Odile VISAGE.
- Implanter des panneaux pédagogiques de sensibilisation et de préservation du milieu humide.
- Organiser une journée des plantes.



IV. NOS SOUHAITS

Les membres de cette toute jeune 'commission fleurissement' et les quelques bénévoles ont conscience du chemin à parcourir et espèrent qu'en fin de restrictions sanitaires, la réunion publique pourra être programmée et suscitera l'adhésion de jardiniers bénévoles.

L'obtention d'une fleur serait un moyen inestimable pour encourager les longueissois à venir nous rejoindre mais aussi pour la reconnaissance du travail accompli avec peu de moyens humains pendant une période difficile.



5. GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

I. Gestion environnementale

a) Actions en faveur de la biodiversité

- Création d'un sentier pédestre permettant de faire une boucle autour du village en 2018
- Mise en place d'un hôtel à insectes en février 2020
- Installation d'un composteur au cimetière en 2020
- 4 agriculteurs sont installés dans le village dont
 - L'un pratique l'élevage de charolais
 - Un autre pratique l'agriculture de conservation (sans labourage de la terre)

b) Actions en faveur des ressources naturelles

- Adoption du Zéro Phyto en 2014
- Classement de la zone des marais en espace naturel sensible (ENS) en 2014
- Renouvellement du réseau d'assainissement dans les jardins privés longeant le Chemin des Marais début 2018
- Installation de 2 chaudières biomasses permettant de chauffer la mairie (plaquettes bois), l'école et les 3 logements aidés en 2018 et 2019 (granulés)
- Récupération des déchets végétaux de la commune, stockés sur le terrain d'un Longuessois, puis réutilisés en compost pour le fleurissement du village



II. Qualité de l'espace public

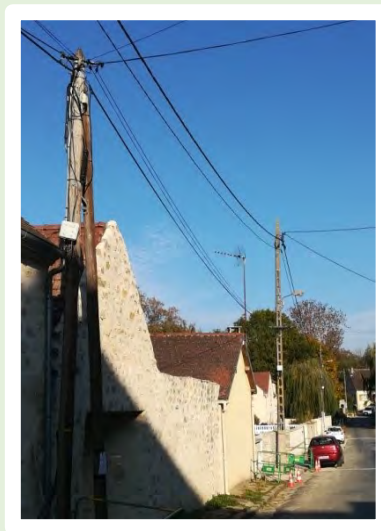
Actions en faveur de la qualité de l'espace public

La Commune de Longuesse a été l'une des premières du Vexin à s'engager dans la gestion écologique de ses espaces publics. Le 6 décembre 2016 signature d'une convention d'appui financier intitulée « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en présence de Mme. Ségolène ROYAL.

- Réhabilitation d'une ancienne ferme et création de 3 logements neufs à loyer modéré avec de la haute technologie énergétique en 2017



- Réfection totale de la façade de la mairie
- Remplacement des verrières en octobre 2018 par des vitraux contemporains dans l'église classée monument historique en 1910
- Aménagement du carrefour Chemin des Marais assurant la sécurité des piétons et facilitant la circulation des bus, engins agricoles et autres véhicules en 2018
- Chantiers bénévoles organisés chaque année (sauf en 2020 et 2021) : plantations, nettoyage de printemps, travaux de restauration de peinture
- En 2018, Organisation d'ateliers en collaboration avec le Parc Naturel du Vexin afin de mener une réflexion globale sur l'avenir de la commune notamment en assurant un développement harmonieux et respectueux de notre patrimoine



- Achèvement de la réfection du mur du cimetière en 2019
- Finalisation de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques en avril 2019
- Extinction totale de l'éclairage public du 1er juin au 15 septembre
- Mise en place de lampes basse consommation pour l'éclairage public
- Réaménagement du terrain communal en cours



Conclusion

Les chiffres sont plus puissants que les mots :

- Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 80% depuis 1970
- Entre 2000 et 2010 ont été les plus importants de l'histoire humaine Les sols fertiles, sont menacés par l'activité humaine

Les enjeux sont énormes à l'échelle d'une petite commune mais chacun à son rôle à jouer.

La 'commission fleurissement' va mettre tout son dynamisme à rassembler de nouveaux bénévoles de tout âge, pour améliorer le cadre de vie de tous. Et au-delà du fleurissement, partager les valeurs de protection de notre environnement.



6. VISITE DU JURY

1. Accueil

Le jury sera accueilli à la mairie par le Maire, M. Norbert LALLOYER, M. Jean-Louis APARISI, animateur de la Commission 'fleurissement', M. Régis MEERSSCHAERT, agent communal, Mme. Jocelyne LORIN et Mme. Catherine LEFEVRE, bénévoles.

2. Organisation de la visite

La visite débutera devant la mairie et vous fera découvrir ses massifs et ceux attenants à l'église St Gildard, qui ont débutés en 2009, en 2014 embellis avec des vivaces et en 2021 réétudiés avec Mme. Odile VISAGE paysagiste.

Nous poursuivrons vers la place des tilleuls, espace agrémenté de nouvelles vivaces ce printemps, lieu d'échanges grâce l'armoire à livres réalisée par un bénévole.

Nous nous engagerons dans la rue du moulin où un massif d'angle a été aménagé.

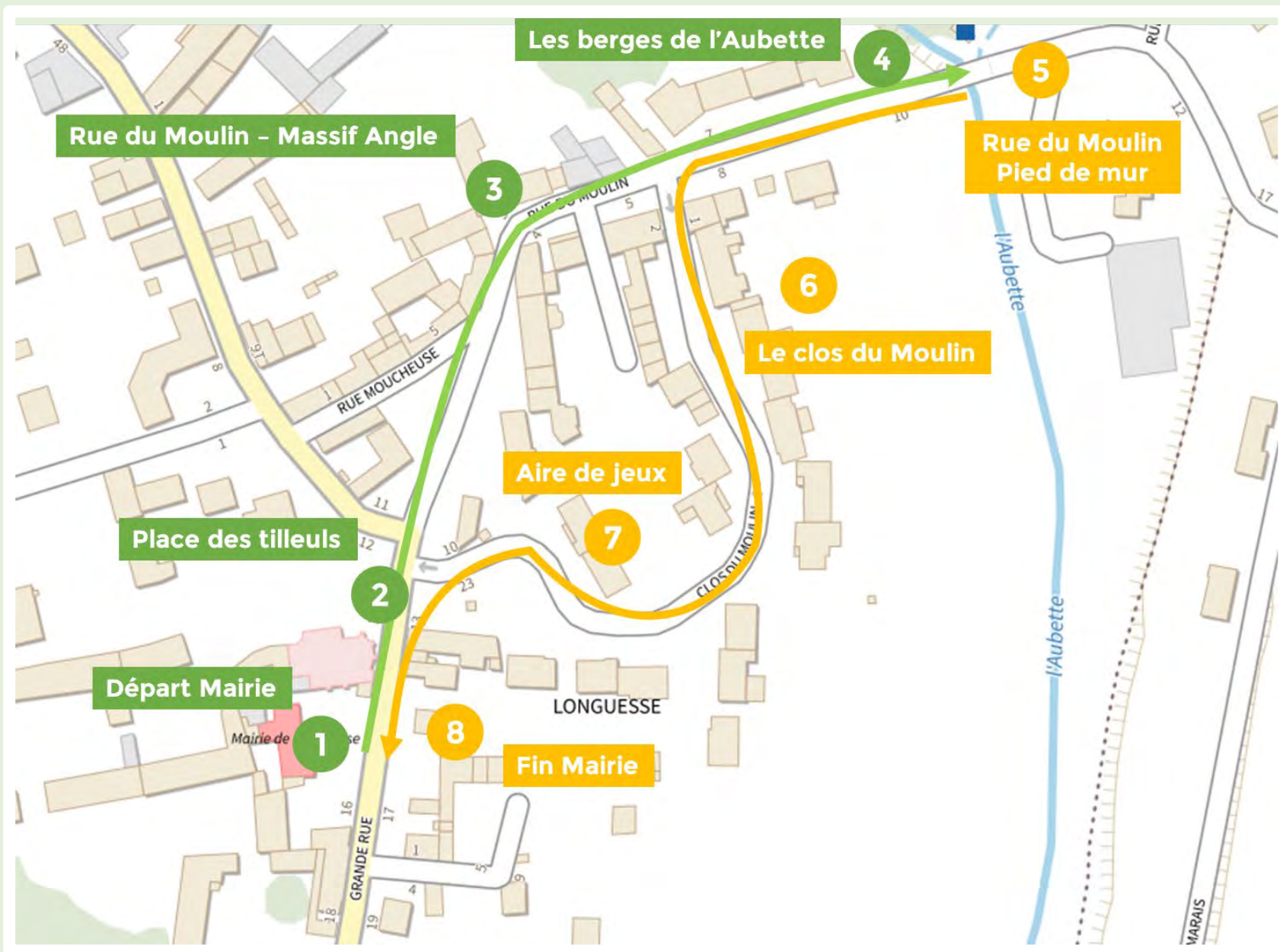
Nous poursuivrons vers la zone humide où passe l'Aubette, ici les deux berges ont été nettoyées et plantées d'iris, nous longerons le long pied de mur en pierres de l'ancien moulin, habillé de vivaces du printemps à l'automne.

Nous reviendrons sur nos pas pour traverser le Clos du Moulin, espace plus récent du village et finir par l'aire de jeux des enfants qui fait partie de la deuxième phase de fleurissement prévu cet automne.

La visite s'achèvera à l'Eglise, lieu de culte et d'événements, par un cocktail.







D 169

LONGUESSE

 *Commune du
PARC NATUREL RÉGIONAL
du VEXIN FRANÇAIS*

7. ANNEXES

1. Avant/après massifs
 - a. Massif Mairie
 - b. Rue du Moulin - Massif de l'angle
 - c. Rue du moulin - Pied de mur
 - d. Aire de jeux - Rocaille
2. Photos Bénévolat - Création d'un espace lecture - Potirons
3. Flyer - Information Longueissois/es - Projet réunion publique pour « Je jardine mon village » à la fin des restrictions sanitaires



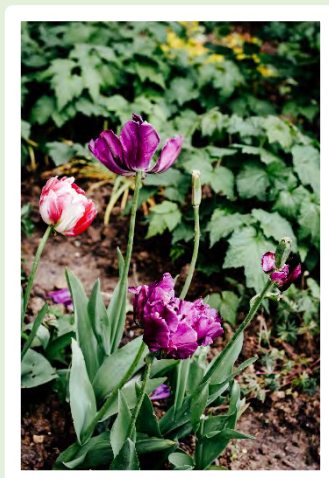
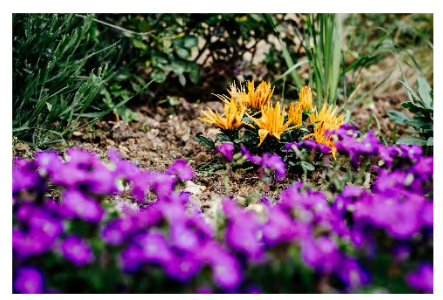
1. Avant/après massifs
 a. Massif Mairie



1. Avant/après massifs
a. Massif Mairie



1. Avant/après massifs
c. Rue du Moulin - Massif de l'angle



1. Avant/après massifs
e. Rue du moulin - Pied de mur



1. Avant/après massifs
f. Aire de jeux - Rocaille



2. Photos Bénévolat - Création d'un espace lecture







3. Photos bénévolat - Avant/Après Potirons



4. Flyer - Information Longueussais/es - Projet réunion publique pour « Je jardine mon village » à la fin des restrictions sanitaires

Pourquoi pas nous ?

Jardinons notre Village en 2021 !

Certains villages du Vexin se sont déjà lancés !

Grâce à la participation financière du :

PNR - Parc Naturel Régional du Vexin Français
CAUE: Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'environnement

Au 1er Trimestre

Accompagnés par une paysagiste-conceptrice, faisons un geste pour l'environnement et fleurissons :
- Le Centre de notre Village
- Devant chez nous.

Au 2ème Trimestre

Participons au Concours Villages & Villages de France pour obtenir notre première fleur !

- Prochainement -

L'opération « Je Jardine mon Village » sera lancée par la plantation d'un pommier (variété à définir) par les enfants de l'école primaire de Longuesse, près de l'aire de jeu du Clos du Moulin

Pour en savoir plus ou participer ?

Une réunion publique se tiendra à la Mairie en présence des paysagistes
Le à

On sème* à Longuesse ! Rejoignez-nous !
Compte-tenu de la situation sanitaire cette réunion est susceptible d'être reportée.

* Pour votre santé, jardinez 5 plantes par an.

val d'Oise le département CAUE 95

Questionnaire

Merci à chacun de participer à ce questionnaire qui va nous permettre d'évaluer le nombre de personnes potentiellement intéressées et d'envisager nos actions à mener. Entourer votre réponse.

Question 1

Saviez-vous qu'il existe une commission 'Fleurissement' qui porte ce projet ?

Oui / Non

Question 2

Ce projet commun retient-il votre intérêt et vous donne-t-il l'envie d'y participer ?

Oui je pense / Je dois y réfléchir / Je ne crois pas

Question 3

Seriez-vous prêt à offrir votre temps en toute convivialité pour l'embellissement de notre village ?

Oui régulièrement / Oui occasionnellement / Non je ne crois pas

Question 4

Avez-vous des contraintes de terrain qui vous empêcheraient de fleurir devant chez vous ?

Oui (à noter dans l'espace « commentaires ») / Non

Question 5

Seriez-vous intéressé(es) par une journée « Troc de plantes » entre habitants ?

Oui / Non

Suite

* Si vous ne pouvez pas assister à la Réunion Publique du à H_ vous avez la possibilité de déposer ce questionnaire dans la boîte à lettre de la Mairie.

* Si vous êtes intéressé(es), vous pouvez nous laisser vos coordonnées, les membres de la commission auront plaisir à vous contacter.

* Si vous avez des questions vous pouvez les envoyer par mail à :
mairie.longuesse@orange.fr
OBJET : Fleurissement du Village

Vos Coordonnées : _____

Vos Commentaires : _____